

DEPARTEMENT DU NORD

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Municipal de la Commune de
LEZENNES**

**Arrondissement
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Objet : Vote du budget primitif 2026

**Date de convocation :
Le 24 avril 2026**

Présents : Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic CHRETIEN – Frédérique DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE – Alexis DUCHESNE – Aude DUDENKO - Farid FARAJI - Gaëlle GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS – Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD – Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE – Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers
en exercice : 23**

Absents excusés :
Sandrine DEPLECHIN donne pouvoir à Jean SAGETTE

Absents :

**Nombre de Conseillers
Présents : 22**

**Nombre de Conseillers
Votants : 23**

**Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00**

Secrétaire de séance : Edouard BABIK

Considérant la transmission aux élus du Conseil Municipal, le 16 avril 2026, de la note de présentation synthétique des informations financières essentielles du CFU 2025 et du projet de budget primitif 2026 et celle du projet de budget dans son ensemble ;

Considérant l'approbation du nouveau règlement budgétaire et financier dans sa version 2.0 par la délibération n°D_2026_04_29_05 ;

Considérant l'affectation des résultats 2025 et les précisions apportées sur la reprise du résultat excédentaire du SIVU du camp français suite à sa dissolution du SIVU du Camp Français par l'arrêté Préfectoral du 24 Mars 2026 ;

Considérant le vote des taux 2026 par la délibération n°D_2026_04_29_04 ;

Considérant la présentation du Budget Primitif 2026 et de tous les documents associés par le Maire lors de la présente séance ;

Considérant le débat engagé par l'assemblée à l'occasion de cette présentation ;

Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité des votants, le Budget Primitif 2026

Maquette budgétaire du Budget Primitif 2026 jointe à la présente délibération.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Didier Dufour', written over a horizontal line.

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 04 MAI 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 04 MAI 2026